



Neuchâtel: une association anti-éoliennes lance une initiative

Suisse Eole fait confiance aux Neuchâtelois

Une association anti-éoliennes lance une initiative demandant que les six parcs éoliens projetés dans le canton de Neuchâtel soient inscrits dans un plan d'affectation spécial soumis au référendum obligatoire. Dans l'espoir, bien sûr, que le peuple refusera ce plan. De son côté, Suisse Eole est persuadée que les Neuchâteloises et les Neuchâtelois comprennent l'intérêt qu'il y a à développer cette énergie propre et indigène dans le cadre strict déjà fixé par les autorités.

Contrairement à ce que prétendent les initiants, la Suisse se prête très bien à l'exploitation de l'énergie éolienne. Dans son concept éolien, présenté en octobre 2009, le canton de Neuchâtel affirme que 20% de sa consommation d'électricité pourrait être couverte par cette source. Ce n'est pas négligeable, bien au contraire: il s'agit du plus grand potentiel de production d'énergie renouvelable du canton. Y renoncer, alors que le monde entier se mobilise contre les émissions de CO₂, reviendrait à se tirer une balle dans le pied!

Dans leur propagande, les initiants lancent des chiffres impressionnants mais qui ne correspondent aucunement à la réalité. Contrairement à ce qu'ils affirment, il n'y a pas à l'heure actuelle 400 projets éoliens en Suisse, mais 400 éoliennes projetées. Dans la plupart des cas, ces installations seront regroupées dans des parcs. Suisse Eole, à l'instar des autorités cantonales et fédérales, soutient la concentration des éoliennes sur les sites les plus favorables.

Dans le canton de Neuchâtel, ces sites sont au nombre de 6, pas un de plus! Le concept élaboré par les services cantonaux est très strict, comme le sont d'ailleurs les procédures d'autorisation. Les aspects paysagers sont largement pris en compte par les autorités et chaque projet fait l'objet d'une large consultation. Les possibilités de recours existent et sont utilisées sans retenue par les opposants.

Ce mode de faire est conforme aux exigences d'un Etat de droit. Suisse Eole l'approuve et s'y conforme. Si la récolte de signatures aboutit, Suisse Eole est confiante dans l'adhésion du peuple à un développement raisonné de l'énergie éolienne sur le territoire cantonal, avec des installations concentrées sur 6 sites bien choisis assurant 20% de la consommation neuchâteloise d'électricité.

Saisissons cette chance de développement pour nos régions périphériques, ainsi que les nouveaux revenus qui dont elles profiteront, et laissons le canton faire son devoir de surveillance avec les outils suffisants dont il dispose aujourd'hui.

Communication Suisse Eole

Renseignements: Laurent Favre, 079 347 16 46 (président de Suisse Eole)
Martin Kernen, 079 641 12 87 (centre info Suisse Eole)

Photos à disposition:

<http://www.suisse-eole.ch/infotheque/phototheque.html>

Informations sur l'énergie éolienne en Suisse:

www.suisse-eole.ch